

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec, tenue le mercredi 21 avril 2021 à 10 h 30, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

-
- Sont présents: M. Steeve Verret, conseiller de la Ville de Québec, président d'assemblée
M. Sylvain Juneau, maire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, vice-président d'assemblée
- M. Gaétan Pageau, maire de la Ville de L'Ancienne-Lorette
M. Jérémie Ernould, conseiller de la Ville de Québec
Mme Michelle Morin-Doyle, conseillère de la Ville de Québec
M. Rémy Normand, conseiller de la Ville de Québec
Mme Marie-Josée Savard, conseillère de la Ville de Québec
Mme Émilie Villeneuve, conseillère de la Ville de Québec
M. Patrick Voyer, conseiller de la Ville de Québec, en remplacement du maire Régis Labeaume
- Sont également présents: M. Luc Monty, directeur général
M^e Sylvain Ouellet, greffier
- Est absent: M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec

Ouverture de la séance.

À 10 h 30, monsieur le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

La séance se tient par visioconférence et sans la présence du public, et ce, conformément à l'arrêté ministériel 2020-029 du 26 avril 2020 et le décret du gouvernement numéro 102-2021 du 5 février 2021, concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la *COVID-19*.

Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

De plus, dans le contexte de la pandémie de la *COVID-19*, la période de questions des citoyens habituellement présents à la séance a été remplacée par une période de questions par courriel.

CA-2021-0201

Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le conseiller Rémy Normand informe que le texte du sommaire AP2021-219 a été modifié à la rubrique "Impact financier". Une version modifiée de ce sommaire a été transmise aux membres du conseil d'agglomération.

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,
appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,
il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que rédigé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0202

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 7 avril 2021

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec tenue le 7 avril 2021, tel que rédigé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Communications écrites au conseil

- Dépôt du *Rapport financier 2020* de la *Communauté métropolitaine de Québec*.

Période d'intervention des membres du conseil

Il n'y a eu aucune intervention des membres du conseil.

Adoption des résolutions

CA-2021-0203

Convention de permission d'occupation et établissement d'une servitude réelle et perpétuelle de passage et d'aménagement de trottoir ainsi que de plantation sur une partie des lots 2 172 156 et 2 994 819 du cadastre du Québec - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - DE2021-368 (CT-2528787) — (Ra-2263)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser :

- 1° la conclusion de la convention de permission d'occupation sur un immeuble appartenant à l'*Université Laval*, connu et désigné comme étant une partie des lots 2 172 156 et 2 994 819 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie

globale et approximative de 1228,3 mètres carrés, en considération de la servitude, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans la convention de permission d'occupation jointe au sommaire décisionnel;

2° sur proposition du maire, le directeur du Service du développement économique et des grands projets, à signer seul ladite convention de permission d'occupation;

3° la conclusion du consentement à l'établissement d'une servitude réelle et perpétuelle de passage et d'aménagement d'un trottoir en faveur de la Ville sur une partie des lots 2 172 156 et 2 994 819 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative totale de 1228,3 mètres carrés, pour une somme de 867 000 \$, plus les taxes applicables, et à l'établissement à titre gratuit d'une servitude réelle et perpétuelle de plantation en faveur de la Ville sur une partie des lots précédemment décrits, d'une superficie approximative totale de 245 mètres carrés, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans le consentement à l'établissement d'une servitude joint au sommaire décisionnel, et d'autoriser les servitudes qui en découlent.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0204

Adjudication d'un contrat pour des travaux de climatisation, de réfrigération et de chauffage - Bâtiments d'ExpoCité (Appel d'offres public 75005) - AP2021-244 (Ra-2265)

Sur la proposition monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adjuger, à *Les Services Frimas inc.*, le contrat pour des travaux de climatisation, de réfrigération et de chauffage - Bâtiments d'ExpoCité, du 1^{er} mai 2021 au 30 avril 2023, pour une somme estimée à 582 100 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75005 et aux prix unitaires de sa soumission du 12 mars 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 et 2023 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0205

Adjudication d'un contrat pour le transport des digestats déshydratés (Appel d'offres public 74910) - AP2021-263 (Abrogée par CA-2021-0437) (CT-2530682) — (Ra-2265)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'adjuger, à *Transport Serro inc.*, le contrat pour le transport des digestats déshydratés du 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2026, pour une somme estimée à 7 545 594 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74910 et aux prix unitaires de sa soumission du 15 février 2021, et ce, sous réserve de

l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 à 2026 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0206

Autorisation du paiement, à *Vidéotron ltée*, des dépenses pour des services professionnels et techniques requis relatifs au déplacement de ses installations (phases conception détaillée et réalisation) dans le cadre du projet de *Réseau structurant de transport en commun* (Dossier 73124) - **AP2021-264 (CT-2531466) — (Ra-2265)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'autoriser :

- 1° le paiement, à *Vidéotron ltée*, des dépenses relatives aux services professionnels et techniques requis pour le déplacement de ses installations (phases conception détaillée et réalisation) dans le cadre du projet de *Réseau structurant de transport en commun*, pour une somme estimée à 407 818,89 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- 2° le directeur du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun à signer tous les documents appropriés pour autoriser le paiement.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0207

Autorisation du paiement, au *Receveur général du Canada (Innovation, Sciences et Développement économique Canada)*, pour les licences de radiocommunication (Dossier 49011) - **AP2021-267 (CT-2529373) — (Ra-2265)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'autoriser le paiement pour les licences de radiocommunication, pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, au *Receveur général du Canada (Innovation, Sciences et Développement économique Canada)*, pour une somme de 190 094,68 \$ (taxes non applicables), selon les factures jointes au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0208

Entente entre la Ville de Québec et *Viridis Terra International inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Contribution d'amorçage* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Ronde de financement pour le lancement de la plateforme technologique TreesOfLives* - **DE2021-345 (CT-DE2021-345) — (Ra-2266)**

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu :

- 1° d'approprier une somme maximale de 250 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation du projet *Ronde de financement pour le lancement de la plateforme technologique TreesOfLives*;
- 2° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Viridis Terra International inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 250 000 \$, dans le cadre du volet *Contribution d'amorçage* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ledit projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans l'entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0209

Appropriation d'une somme à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour le déploiement et le maintien du réseau Internet sans fil (Wi-Fi) sur certaines artères commerciales, dans le cadre du *Plan commerce 2020-2022* - **DE2021-347 (CT-DE2021-247) — (Ra-2266)**

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'approprier une somme maximale de 200 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour le déploiement et le maintien du réseau Internet sans fil (Wi-Fi) sur certaines artères commerciales, dans le cadre du *Plan commerce 2020-2022*.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0210

Avis de modification numéro 2 relatif au contrat de services professionnels et techniques requis relatifs au déplacement des installations de *Bell Canada* (phase conception préliminaire), dans le cadre du projet de *Réseau structurant de transport en commun* (Dossier 53069) - **AP2021-130 (CT-2529363) — (Ra-2267)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'autoriser :

- 1° le paiement, à *Bell Canada*, d'une dépense supplémentaire relative aux services professionnels requis pour le déplacement de ses installations (phase conception préliminaire) dans le cadre du projet de *Réseau structurant de transport en commun*, pour une somme estimée à 185 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel;
- 2° le directeur du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun à signer tous les documents appropriés pour autoriser le paiement.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0211

Adjudication d'un contrat pour la prise de photographies aériennes obliques ou verticales ou maillage texturé 3D et production de l'orthoimage (Année 2021) (PPD200904) (Appel d'offres public 75034) - AP2021-219 (CT-2531518, CT-2532086) — (Ra-2267)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adjuger, à *XEOS Imagerie inc.*, le contrat pour la prise de photographies aériennes obliques ou verticales ou maillage texturé 3D et production de l'orthoimage (Année 2021) (PPD200904) - Option B, pour une période de trois ans à compter de la date d'adjudication, pour une somme de 180 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75034 et à sa soumission du 8 mars 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 à 2024 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0212

Autorisation du paiement, à *Bell Canada*, des dépenses pour des services professionnels et techniques requis relatifs au déplacement de ses installations (phases conception détaillée et réalisation) dans le cadre du projet de *Réseau structurant de transport en commun* (Dossier 73180) - AP2021-241 (CT-2526710) — (Ra-2267)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser :

- 1° le paiement, à *Bell Canada*, des dépenses pour des services professionnels et techniques requis pour le déplacement de ses installations (phases conception détaillée et réalisation), dans le cadre du projet de *Réseau structurant de transport en commun*, pour une somme estimée à 1 313 186 \$ (plus TPS et TVQ applicables);

2° le directeur du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun à signer tous les documents appropriés pour autoriser le paiement.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0213

Adjudication de contrats pour des travaux d'entretien sanitaire de divers bâtiments des lots 1 à 16 et 18 à 22 et annulation du lot 17 (Appel d'offres public 74584) - AP2021-270 (Ra-2267)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu :

1° d'adjuger les contrats, aux firmes suivantes, pour des travaux d'entretien sanitaire de divers bâtiments, du 1^{er} mai 2021 au 30 avril 2023, conformément à la demande publique de soumissions 74584 et selon les prix soumis pour chacun des lots, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 et 2023 par les autorités compétentes :

- Lot 1 : *Conciergerie SPEICO inc.*, pour une somme de 181 553,68 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 22 mars 2021;
- Lot 2 : *Conciergerie SPEICO inc.*, pour une somme de 174 172,28 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 22 mars 2021;
- Lot 3 : *Conciergerie McKinnon inc.*, pour une somme de 135 676,71 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 21 mars 2021;
- Lot 4 : *Réno-Voc inc.*, pour une somme de 174 212 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 20 mars 2021;
- Lot 7 : *Conciergerie McKinnon inc.*, pour une somme de 96 207,24 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 21 mars 2021;
- Lot 8 : *Service Sanitaire Frontenac ltée*, pour une somme de 179 082 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 11 mars 2021;
- Lot 9 : *Conciergerie McKinnon inc.*, pour une somme de 173 155,04 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 21 février 2021;
- Lot 10 : *Les entreprises de nettoyage Marcel Labbé inc.*, pour une somme de 149 988 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 19 mars 2021;
- Lot 12 : *Les entreprises de nettoyage Marcel Labbé inc.*, pour une somme de 97 960 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 19 mars 2021;

- Lot 13 : *Service Sanitaire Frontenac ltée*, pour une somme de 168 328 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 20 mars 2021;
- Lot 14 : *GRH Entretien inc.*, pour une somme de 143 828 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 20 mars 2021;
- Lot 15 : *Les entreprises de nettoyage Marcel Labbé inc.*, pour une somme de 383 772 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 19 mars 2021;
- Lot 16 : *Conciergerie SPEICO inc.*, pour une somme de 132 042,24 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 22 mars 2021;
- Lot 18 : *GRH Entretien inc.*, pour une somme de 292 762 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 20 mars 2021;
- Lot 19 : *GRH Entretien inc.*, pour une somme de 227 909 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 20 mars 2021;
- Lot 20 : *GRH Entretien inc.*, pour une somme de 330 264 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 20 mars 2021;
- Lot 21 : *Opus Coop, Coopérative de solidarité*, pour une somme de 141 326,36 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 22 mars 2021;
- Lot 22 : *Chap Alliance inc.*, pour une somme de 473 428 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 11 mars 2021.

2° d'annuler le lot 17 de l'appel d'offres 74584 relatif au contrat de travaux d'entretien sanitaire de divers bâtiments et de rejeter, à toutes fins que de droit, les soumissions reçues pour ce lot.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0214

Adjudication d'un contrat pour des travaux d'entrepreneur spécialisé en ventilation sur différents bâtiments (Appel d'offres public 75106) - AP2021-291 (Ra-2267)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adjuger, à *W. Brindamour inc.*, le contrat pour des travaux d'entrepreneur spécialisé en ventilation sur différents bâtiments, du 17 mai 2021 au 16 mai 2023, pour une somme estimée à 444 320 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75106 et aux prix unitaires de sa soumission du 23 mars 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 et 2023 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0215

Autorisation du dépôt d'une demande d'aide financière à la Communauté métropolitaine de Québec, dans le cadre du Programme d'aide financière pour la réalisation et la mise en valeur de la Trame verte et bleue métropolitaine - Phase 2 (2020-2025) - PA2021-043 (Ra-2267)

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu :

- 1° d'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière à la *Communauté métropolitaine de Québec* dans le cadre du *Programme d'aide financière* pour la réalisation et la mise en valeur de la *Trame verte et bleue métropolitaine - Phase 2 (2020-2025)*
- 2° de s'engager à payer sa part des coûts admissibles du projet;
- 3° d'autoriser la directrice du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement à agir au nom de la Ville de Québec, dans le cadre de la présente demande d'aide financière.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0216

Avenant numéro 1 à l'entente intervenue entre la Ville de Québec et la Commission de la capitale nationale du Québec le 24 octobre 2019, relative à la mise en valeur du site archéologique Cartier-Roberval - PA2021-057 (Ra-2267)

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'avenant numéro 1 à l'entente intervenue entre la Ville de Québec et la *Commission de la capitale nationale du Québec* le 24 octobre 2019, relative à la mise en valeur du site archéologique *Cartier-Roberval*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit avenant joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0217

Adjudication d'un contrat pour le nettoyage journalier de certaines rues - Secteur des carrières - Arrondissement des Rivières (Appel d'offres public 75140) - AP2021-257 (CT-2532463) — (Ra-2268)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adjuger, à *Les Entreprises Trema inc.*, le contrat pour le nettoyage journalier de certaines rues - Secteur des carrières - Arrondissement des Rivières, de la date d'adjudication

au 28 octobre 2022, pour une somme de 202 230 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75140 et à sa soumission du 11 mars 2021, conditionnellement à l'appropriation des sommes à même le *Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques* (VC2021-004).

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0218

Entente entre la Ville de Québec et *Lanterne Digitale S.M. inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Vitrine technologique* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Vitrine technologique du Ebooth3D Digital* - DE2021-412 (CT-DE2021-412) — (Ra-2268)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu :

- 1° d'approprier une somme maximale de 250 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation du projet *Vitrine technologique du Ebooth3D Digital*;
- 2° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Lanterne Digitale S.M. inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 250 000 \$, dans le cadre du volet *Vitrine technologique* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ledit projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0219

Appropriation de sommes à même le *Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques*, pour des travaux de compétence d'agglomération - VC2021-004 (CT-VC2021-004) — (Ra-2268)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu :

- 1° d'autoriser la libération des sommes inutilisées qui sont affectées à un projet terminé de compétence d'agglomération admissible au *Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques* présentées à l'annexe 1 jointe au sommaire décisionnel;
- 2° d'approprier un montant de 184 707 \$, à même le *Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques*, afin de réaliser les travaux de nettoyage supplémentaires dans les rues avoisinantes du secteur des carrières Louis–XIV et Pierre–Bertrand de compétence d'agglomération.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0220

Contrat d'engagement entre la Ville de Québec et madame Marie-Pierre Raymond (ID. 037857) à titre de directrice de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - RH2021-301 (CT-RH2021-301) — (Ra-2268)

Sur la proposition de madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu d'autoriser la conclusion du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et madame Marie-Pierre Raymond (ID. 037857), pour agir à titre de directrice de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et de la gestion des matières résiduelles (poste no 43001), selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit contrat d'engagement joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0221

Addenda au contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Patrick Bastien (ID. 086167), directeur des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles - RH2021-308 (CT-RH2021-308) — (Ra-2268)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'addenda au contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Patrick Bastien (ID. 086167), directeur des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles (D081) (poste no 30932), afin de modifier sa rémunération, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit addenda au contrat d'engagement joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Avis de motion

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

Adoption de règlements

CA-2021-0222

Règlement de l'agglomération sur le contrôle intérimaire relativement à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables, R.A.V.Q. 1353 - PA2021-042 (Ra-2263)

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adopter le *Règlement de l'agglomération sur le contrôle intérimaire relativement à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables*, R.A.V.Q. 1353.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0223

Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le contrôle intérimaire relatif à la densité d'administration et services, R.A.V.Q. 1370 - PA2021-040 (Ra-2261)

Sur la proposition de monsieur le maire Gaétan Pageau,

appuyée par monsieur le maire Sylvain Juneau,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le contrôle intérimaire relatif à la densité d'administration et services*, R.A.V.Q. 1370.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0224

Règlement de l'agglomération sur des travaux de planification et de mise en oeuvre de la Vision de l'habitation municipale relevant de la compétence d'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1375 - PA2021-046 (Ra-2263)

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'adopter le *Règlement de l'agglomération sur des travaux de planification et de mise en oeuvre de la Vision de l'habitation municipale relevant de la compétence d'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1375.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0225

Règlement de l'agglomération sur des travaux d'entretien, de réfection et d'amélioration d'infrastructures relatives au traitement et à la distribution de l'eau potable et à l'épuration des eaux usées et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1391 - TE2021-002 (Ra-2259)

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu d'adopter le *Règlement de l'agglomération sur des travaux d'entretien, de réfection et d'amélioration d'infrastructures relatives au traitement et à la distribution de l'eau potable et à l'épuration des eaux usées et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1391.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2021-0226

Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement au taux applicable pour le service d'incinération des déchets à l'incinérateur municipal dans le cadre d'une entente intermunicipale en vertu du chapitre VII, R.A.V.Q. 1394 - FN2021-020 (Ra-2263)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le maire Gaétan Pageau,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement au taux applicable pour le service d'incinération des déchets à l'incinérateur municipal dans le cadre d'une entente intermunicipale en vertu du chapitre VII, R.A.V.Q. 1394.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions des citoyens

Aucune question n'a été reçue par courriel.

Clôture de la séance

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été traités par les membres du conseil d'agglomération de Québec, de consentement unanime, ceux-ci mettent fin à la séance. Il est 10 h 43.

Steeve Verret
Président

Sylvain Ouellet
Greffier

